



LICENCE STAPS - SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES - APAS



Parcours

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

120 ECTS
2 ANS



UFR3S

Département des Sciences du sport et de l'éducation physique

Lieu d'enseignement : Ronchin

Métro : Porte de Douai

Responsable pédagogique

Brigitte MAINGUET

Contact administratif

fssep-scolarite@univ-lille.fr
03.20.88.73.50

Organisation du parcours

2 ans organisés en 4 semestres en L2 et L3

Régimes d'études

Formation initiale
Formation en apprentissage
Formation continue

Langue d'enseignement

Français

Stages

Obligatoire

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires à l'enseignement des activités physiques adaptées destinées aux personnes atteintes de déficiences motrices, sensorielles, mentales ou sociales dans une perspective thérapeutique, éducative ou préventive.

A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'assurer, au moyen des activités physiques et sportives, dans le respect des impératifs de sécurité spécifiques aux différents secteurs d'intervention, une prise en charge adaptée à la pathologie des personnes concernées

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/ssep>

LES + DE LA FORMATION

La Licence 2 APAS évolue avec des contenus plus spécifiques en APAS, avec des enseignements plus axés sur les déficiences et des activités physiques orientées sur la prise en charge en APAS.

La licence 3 APAS a ouvert en alternance depuis 2023 et permet alors à l'étudiant de trouver un contrat avec un emploi du temps adapté et pour l'étudiant en formation initiale d'avoir un emploi du temps facilitant la mise en stage de plus longue durée et finalement un investissement plus important. Cela lui permet aussi d'apprendre à travailler en équipe pluridisciplinaire et de situer sa place dans un parcours de soins, notamment dans les pathologies chroniques et mentales.

Dans la continuité du semestre 2 (S2) en Licence 1 PORTAIL STAPS, la préparation du parcours excellence - préparation aux concours et recherche en sciences du sport se poursuit du semestre 3 (S3) au semestre 6 (S6).

LICENCE STAPS - PARCOURS Activité physique adaptée et santé - APAS

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENTS :

Une formation organisée en blocs de connaissances et compétences (BCC) , le choix de la mention APAS débute dès la L2 (une année = 2 semestres), soit 4 semestres (L2-L3 APAS).

- BCC - Construire son projet professionnel (2 stages en L2 de 50h et 2 stages en L3 de 150h minimum)
- BCC - Analyser les besoins et fragilités d'un public spécifique
- BCC - Concevoir des techniques d'intervention en APAS
- BCC - Animer-encadrer-planifier des séances APAS

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

SAVOIR-FAIRE :

- Analyse de la situation relative à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
- Construction et planification d'un programme d'intervention en activité physique adaptée
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Enseignement de l'activité physique adaptée
- Développement de la santé et du bien-être par les activités physiques et/ou sportives pour tout type de public, notamment à besoins particuliers.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES :

- Établir un diagnostic de l'activité de toute personne ou groupe, y compris en situation de handicap ou à besoins particuliers en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques adaptées
- Adapter le programme et les activités physiques et sportives pour optimiser l'intervention auprès de chacun en utilisant des outils et techniques dédiées.
- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive en fonction d'un public et d'un objectif.
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive.
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des activités physiques sportives et artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants.

- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants.
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales.
- Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre.
- Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés.
- Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA.

ET APRÈS

Après la licence, vous pouvez :

- vous diriger vers un master STAPS : APAS ou de la recherche ;
- vous présenter à un concours d'entrée : école de gendarmerie, armée, sécurité, police, CPE.

Les titulaires de la Licence STAPS peuvent intégrer directement le monde professionnel :

- Secteur sanitaire (MCO, SSR, maison de santé)
- Secteur médico-social (soins psychiatriques, personnes âgées en établissement, IME, ITEP)
- Secteur social (jeunes et adultes en difficultés sociales)
- Secteur fédéral, associatif dans des fonctions de conception, d'organisation ou d'encadrement d'activités pour des personnes en situation de handicap, de personnes âgées, ou de personnes atteintes de maladies chroniques, dans une démarche d'extension des activités sportives initialement proposées

MODALITÉS D'ACCÈS

LICENCE 1

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 15 janvier 2026 et le 13 mars 2026 : RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>
Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>